



## La solution n'est-elle pas de créer des milliers de postes à l'École et à l'Hôpital ?

### La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir avec les parents d'élèves

Plutôt que de répondre aux revendications, le président Macron et son ministre Blanquer renvoient une nouvelle fois sur les personnels et les parents d'élèves la gestion du chaos qu'ils ont eux-mêmes organisé. Ce 1er avril, la FNEC FP-FO est intervenue en direction du ministère pour exiger le recrutement immédiat de milliers de personnels et porter les nombreuses revendications et questions des personnels suite aux annonces du Président. Le ministère ne répond pas ! La FNEC FP-FO appelle les personnels à prendre contact avec les parents d'élèves et à se réunir pour discuter de la situation et organiser la mobilisation, comme cela a déjà démarré par endroits, pour la satisfaction des revendications : l'urgence, c'est l'embauche massive de personnels ! La FNEC FP-FO invite les personnels à participer à la mobilisation du 8 avril pour la défense des revendications des AESH et pour l'abandon des PIAL.

#### Intervention de la FNEC FP-FO lors de l'audience multilatérale du 1<sup>er</sup> avril

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Aucun personnel, aucun parent d'élève ne peut se satisfaire du fait que les élèves soient une nouvelle fois privés d'école.

C'est la conséquence du refus d'ouvrir de nouveaux lits dans les hôpitaux. La réalité, c'est que, pendant la pandémie, le gouvernement a continué à fermer des lits et il prévoit même de fermer des hôpitaux comme Beaujon et Bichat.

C'est la conséquence du refus constant de créer les postes nécessaires dans l'Éducation nationale, par le biais de la liste complémentaire du concours, alors que votre ministère a rendu des centaines de millions d'euros au budget pour l'année 2020 !

Si l'éducation est le « combat du siècle » comme vient de le dire le Président Macron, alors pourquoi n'annule-t-il pas immédiatement toutes les suppressions de postes et de classes dans les écoles, collèges et lycées prévues à la rentrée ? Pourquoi ne crée-t-il pas immédiatement les postes et classes nécessaires, pourquoi ne recrute-t-il pas tous les fonctionnaires nécessaires et donne enfin un vrai statut et un vrai salaire aux AESH, pourquoi n'abandonne-t-il pas les PIAL ?

Cette fermeture des écoles, c'est aussi la conséquence du refus depuis un an des mesures de protection efficaces demandées en permanence par la FNEC FP-FO : dépistage réel et sérieux, masques réellement protecteurs et vaccination pour les personnels qui le souhaitent !

Que répondez-vous aux parents d'élèves de cette école de Paris qui dans leur pétition disent : « *pour beaucoup d'entre nous cela signifie cumuler notre travail (ou télétravail), les tâches ménagères, s'occuper des petits et faire l'enseignement à la maison : ce cauchemar vécu en 2020 ne doit pas recommencer.* » ?

Que répondez-vous aux élèves dont la scolarité a été tronquée, et qui se retrouvent dans une grande incertitude pour leurs enseignements et pour les examens ? Les examens sont-ils maintenus ? Les épreuves en présentiel pourront-elles avoir lieu ? Les modalités d'organisation des concours sont-elles maintenues ?

Qu'est-ce qui justifie que les élèves de collège et de lycée restent confinés une semaine de plus après les congés contrairement au 1<sup>er</sup> degré ?

Que répondez-vous aux personnels, notamment les directeurs d'écoles, qui n'ont qu'une journée pour s'organiser, qui n'ont pas encore toutes les consignes et qui appréhendent avec angoisse le mois à venir, et ne veulent pas revivre la mise en œuvre de l'enseignement dégradé à distance ? Cette décision de fermeture des établissements scolaires étant de la seule responsabilité du Président et de son gouvernement, des consignes claires doivent être données pour faire respecter le volontariat pour tout travail à distance.

Quelles consignes les collectivités territoriales vont-elles donner à leurs agents ?

Pour les personnels administratifs, d'éducation et de direction, quelle est la règle concernant le télétravail ?

Concernant l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise ? Qui est concerné ? Est-ce que les enfants d'enseignants sont concernés, en particulier ceux des enseignants volontaires pour l'accueil ? Pour ces volontaires, quelle sera la rémunération ?

Le ministre et le Président ont félicité les personnels pour leur implication. Ils avaient dit la même chose pour les personnels hospitaliers et cela s'était traduit par une augmentation de 183 euros mensuels. Peut-on s'attendre à la même mesure pour les personnels de l'Éducation nationale ?

Nous demandons le maintien de toutes les instances statutaires : CAP, CT, CHSCT... Ce matin, dans un département la CAPD recours promotion a été interrompue par le DASEN sans raison valable. Le ministère a reçu une demande d'audience des OS qui appellent à la mobilisation concernant les AESH et les PIAL le 8 avril. Nous demandons à ce qu'une délégation soit reçue.

**Les représentants du ministre ont éludé un grand nombre de questions se bornant à indiquer que de nouvelles réunions seraient proposées, notamment pour répondre aux questions sur les tests, la vaccination, le nouveau protocole pour la rentrée.**

**La question du recrutement n'est visiblement toujours pas à l'ordre du jour pour le ministre. Ils ont indiqué que les publics prioritaires pour l'accueil seraient définis en réunion interministérielle et étaient en voie de finalisation. Ils incluraient les enseignants et les personnels du secteur médico-social. Les concours sont pour le moment maintenus dans la forme initialement prévue. Enfin, le principe général est que les établissements scolaires restent ouverts et que les personnels peuvent être présents sur site s'ils le souhaitent, mais qu'il n'y aura aucune obligation.**